

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois et le douze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, GONNET et RENON Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX, DAUMAS et RICHAUD.

Absent excusé :

Convocation et affichage : 05/12/2023

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 9.

Objet : SUBVENTION : CRECHE LES P'TITS LOUPS

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il a reçu la demande de subvention de la crèche des P'tits Loups.

Il propose d'attribuer une subvention de 100 € comme les années précédentes.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur cette demande de subvention.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide de verser une subvention d'un montant de 100 € à l'association crèche les P'tits Loups.
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 14 décembre 2023,

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT

Le secrétaire

Raymond GROS



A blue circular official stamp of the Mairie de Valbelle is placed over the signature. The stamp contains the text 'MAIRIE DE VALBELLE' at the top, '04200 Alpes de H^{te} P^{ro}ve' at the bottom, and a central emblem featuring a figure holding a staff and a cross, with a star above.

